

La présente information, donnée à titre indicatif, est un communiqué de presse diffusé à l'attention des journalistes et ne saurait constituer une publicité, ni une offre d'achat ou de vente. Pour plus de détails et d'informations, se reporter à nos conditions générales.



Le 10/09/2009

Communiqué de presse

HSBC Assurances lance HSBC IFA Assurance : un contrat d'assurance vie qui s'appuie sur une nouvelle approche juridique et financière exclusivement destiné aux clients des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI)

Depuis sa création, IFA Services, département de HSBC Assurances dédié au réseau des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants, s'attache à devenir l'interlocuteur privilégié des CGPI et complète aujourd'hui son dispositif en lançant un contrat d'assurance vie qui s'appuie sur une nouvelle approche juridique et fiscale.

HSBC IFA Assurance est un contrat d'assurance vie multi supports en euros et en unités de compte (UC) qui utilise les avantages de la technique de la participation aux bénéfices différée (PBD) tout en conservant la souplesse d'un contrat multi supports.

L'innovation réside dans le fait qu'en plus du support en euros classique dont la participation aux bénéfices est distribuée chaque année, HSBC IFA Assurance dispose de deux supports en euros spécifiques assortis d'un mécanisme de PBD :

- un fonds euros à PBD 5 ans
- un fonds euros à PBD 8 ans.

Les trois supports euros sont naturellement à capital garanti.

Les intérêts générés pendant la durée du différé ne sont pas intégrés à la valeur de rachat du contrat et donc à ce titre ne rentrent pas dans l'assiette de l'ISF jusqu'à l'échéance.

Concernant les UC, l'approche prudente et méthodique de HSBC IFA Assurance, lui permet de se distinguer de l'offre actuelle du marché.

En effet, HSBC IFA Assurance s'appuie d'abord sur l'expertise de HSBC Multimanager (entité de multigestion du Groupe HSBC) pour sélectionner les Sociétés de gestion ; puis c'est dans ce périmètre que les fonds sont à leur tour sélectionnés, selon ses propres critères d'expertise par FundQuest (société de gestion de portefeuille).

Conçu en architecture ouverte, et bénéficiant de cette double expertise, HSBC IFA Assurance vise à permettre l'investissement en toute confiance.

En outre, HSBC IFA Assurance est assorti d'**options financières** permettant à chaque souscripteur de piloter son investissement selon ses objectifs propres :

- l'**investissement progressif** qui permet de lisser le coût de l'investissement dans le temps,
- l'**arbitrage automatique des plus values** qui permet de protéger ou de dynamiser les plus-values latentes par supports,
- le **stop loss absolu ou stop loss relatif** qui permet de bénéficier des opportunités des marchés actions les plus dynamiques tout en limitant les pertes.

Cette personnalisation du pilotage fait de HSBC IFA Assurance un **véritable outil de planification et de gestion du patrimoine au service des CGPI** dans le conseil qu'ils délivrent à leurs clients.

La souplesse du produit est optimisée puisque l'investisseur final peut :

- souscrire à une ou plusieurs options de gestion tout en effectuant des versements programmés,
- combiner l'ensemble des options de gestion financière entre elles.

Notes aux rédacteurs :

HSBC France Sophie Ricord, 01 40 70 33 05, sophie.ricord@hsbc.fr

HSBC Assurances Anne Scattolin, 01 41 02 68 27, anne.scattolin@hsbc.fr

Note aux éditeurs :

Le Groupe HSBC

HSBC Holdings plc, maison mère du Groupe HSBC, a son siège basé à Londres. Le groupe sert des clients dans le monde entier à travers quelque 8 500 implantations réparties dans 86 pays et territoires en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord et du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique. Avec 2 422 milliards USD d'actifs au 30 juin 2009, HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde. "Votre banque, partout dans le monde" est la signature publicitaire universelle de HSBC.

HSBC en France

HSBC France, précédemment CCF fondé en 1894, a rejoint le Groupe HSBC en 2000 et a adopté la marque HSBC France en novembre 2005. Le siège de HSBC France est situé à Paris. Avec plus de 430 points de vente sur le territoire national et plus de 11 000 salariés, HSBC France développe des activités de banque universelle auprès de clientèles de particuliers et d'entreprises.

HSBC Assurances

HSBC Assurances conçoit une large gamme de produits et services pour satisfaire au mieux les besoins de la clientèle du groupe en matière d'assurance-vie, de retraite, de prévoyance et de dommage. La gamme de produits et services s'enrichit régulièrement pour répondre aux attentes de la clientèle.

Depuis juin 2009, HSBC Assurances diversifie ses activités en créant IFA Services, département dédié au réseau des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI). En accompagnant un nouveau réseau de distribution, HSBC Assurances capitalise sur l'expertise acquise auprès de la clientèle patrimoniale.

HSBC s'appuie sur les deux compagnies HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Assurances IARD (France), filiales du Groupe, et développe également des partenariats ciblés avec d'autres assureurs afin d'optimiser et diversifier son offre de services auprès de ses clients.

Fiche Produit : HSBC IFA Assurance

Nom du produit	HSBC IFA Assurance
Souscripteur / Assuré	Personne physique
Nature du contrat	Contrat individuel d'assurance vie en euros et à capital variable.
Durée du contrat	9 ans prorogeable tacitement pour des périodes d'un an
Fiscalité applicable	Assurance Vie
Délai de renonciation	30 jours à compter du moment où le souscripteur est informé de la conclusion du contrat, c'est-à-dire à la date de signature de la demande de souscription, et sous réserve du premier versement de prime.
Versement initial minimum	10 000 euros
Versements programmés	150 euros mensuels, 450 euros trimestriels, 900 euros semestriels 1 800 euros annuels
Versements complémentaires minimum	1 500 euros
Frais applicables au contrat	<p><u>Frais d'entrée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A la souscription : 3,45 % - Versements complémentaires : 3,45 % - Versements programmés : 3,45 % <p><u>Frais de gestion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds en euros : 0,85% - UC : 0,96% <p><u>Frais et modalités d'arbitrage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbitrage UC vers €: 1% - Arbitrage €vers UC ou entre UC : 1% - Arbitrage dans le cadre des options : 1%. Les arbitrages réalisés au titre de l'option Investissement Progressif ne font pas l'objet de prélèvement de frais.
Typologie des supports euros	<ul style="list-style-type: none"> • Un support euros classique • Un support euros à participation aux bénéfices différés à échéance de 5 ans • Un support euros à participation aux bénéfices différés à échéance de 8 ans

Typologies des supports UC	<ul style="list-style-type: none"> • OPCVM (SICAV et FCP) • Fonds à formule • Actions • Obligations <p>Les fonds retenus sont conformes au Code des Assurances et autorisés à la commercialisation par l'AMF.</p>
Options financières	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement progressif • Arbitrage automatique des plus values • Stop loss absolu ou stop loss relatif
Rachats / Retraits	<p>Partiels : 1 500 euros minimum Partiels Programmés : 500€minimum Valeur minimale du contrat après rachat : 1500 euros / support</p>
Avances	<ul style="list-style-type: none"> - Possible à partir du 1^{er} anniversaire de la date d'effet du contrat et uniquement sur les fonds en euros à hauteur de 80% maximum. - Conditions et coût des avances selon le Règlement Général des Avances en vigueur au moment de la demande d'avance.
Clause bénéficiaire type	<p>« Mon conjoint ou mon partenaire pacsé non séparé de corps judiciairement. A défaut mes enfants nés ou à naître vivants ou représentés, par parts égales entre eux. A défaut mes héritiers ».</p>
Participation aux bénéfices	<p>90 % minimum des résultats financiers 90 % des résultats techniques</p>
Types de sortie possible	<ul style="list-style-type: none"> - En capital - En rente viagère
Information client	<p>Relevé de situation annuel</p>